



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ D'ENTREPRISE DU LUNDI 26 AOÛT 2013

<http://cgt-ford.com> - Lundi 26 août 2013



Marche de l'entreprise - avancement des activités :

Racks : le début de la fabrication de racks pour un nouveau moteur a démarré.

Retouche de pièces à meuler : processus arrêté car les conditions de travail pour effectuer cette opération étaient déplorables, une solution nouvelle est recherchée : malgré la fabrication d'un montage qui fonctionne bien, il reste la possibilité de faire exploser la meule en appuyant trop fort sur la pièce et de plus le travailleur reste isolé car le touret se situe en zone dans l'ex zone B. Du coup, cette activité sera externalisée pour les pièces qui restent à faire (pour rappel : c'est un problème de risque et de pénibilité qui avait été soulevé par les élus CHSCT qui ont découvert par hasard ce problème. Les salariés travaillaient dans des conditions datant d'un autre siècle !). Si la hiérarchie demande à un salarié d'effectuer une tâche qui lui semble risquée ou dangereuse : l'opérateur doit s'arrêter et alerter des risques.

Cartier Fox : Production normale. Les rejets et leurs causes sont encore un problème pour la ligne même s'il y a une bonne amélioration (3,6% de rejet). Les salariés sont en 2X8.

6F35 : Problèmes sur les bancs d'essai de l'assemblage : panne récurrente et inquiétante d'un variateur car les deux bancs l'ont eu. La calibration est à refaire à chaque échange de variateur ce qui rend plus longue l'indisponibilité de la machine.

Production arrêtée par la machine de test des carters sur la ligne d'usinage. La machine de test à l'hélium Kuka a subi des variations de mesures entre juillet et août. Un spécialiste Kuka est sur le coup mais la cause de l'arrêt est dû à des problèmes d'échange de données avec la machine : toujours en recherche du problème. La formation Kuka n'a pas encore été faite au personnel de FAI, ce qui n'arrange pas le cas.

La direction dit que ce n'est pas une situation anormale pour une phase de lancement...

Double embrayage : gros progrès de faits avec les outils de presse, tous les outils arrivent cette semaine à FAI. La machine à ébavurage par explosion est arrivée et est en cours d'installation. Une commande est passée pour les machines supplémentaires pour l'extension de capacité à 190 000 DCT (1 banc d'essai ATW, 2 Razoma, et 1 machine à souder laser Five Cinetic).

Problème de bruit : la solution est trouvée par l'ingénierie mais il n'est pas sûr que FAI soit pour l'instant capable d'appliquer ces modifications d'usinage.

Le programme de fabrication des DCT prévu avant les vacances a été modifié : la fabrication qui devait être faite pour début août, sera échelonnée suivant la demande du client.

TTH : la direction dit ne pas avoir de vision précise sur les prévisions de ventes de GFT. Les volumes prévus sont 2100/août, 2200/septembre et 2000/octobre. La question est posée à la direction sur la vision qu'elle a sur une éventuelle nouvelle fabrication de BV pour l'usine voisine : pas de réponse si ce n'est « on ne sait pas ». A ce jour, environ 140 emplois FAI sont directement liés à l'activité de GFT.

Engagement d'au moins 1000 emplois à FAI : nous étions 1021 actifs au mois de juillet.

Prêt de main d'œuvre à GFT : 5 personnes sont prêtées dont 3 hommes et 2 femmes. Pour le mois de septembre il n'y aura que 4 ou 5 personnes de prêtées.

La CGT fait la demande que FAI prenne des apprentis : FAI avait fait une demande à Ford Europe pour avoir l'autorisation de prendre des apprentis, FAI n'a toujours pas reçu de réponse favorable de la part de FOE. La CGT pense que la formation d'apprentis fait parti de l'avenir pour FAI.

Information-consultation sur le projet accord de participation - Avis :

On ne va pas faire de longs discours sur le sujet et malgré plusieurs réunions pour essayer d'améliorer l'accord pour les plus bas salaires, la direction et les syndicats de cadres ne sont toujours pas d'accord pour que la répartition se fasse à part égale entre tous les salariés, revendication de la CGT depuis toujours !

La question est posée aux élus CE « pour ou contre le projet d'accord » : sur 8 votants, 4 votes Pour et 4 votes Blancs (les élus CE de la CGT-Ford ont voté Blanc)

Remplacement de M. Caulet pour ses fonctions de 2^{ème} Secrétaire adjoint au bureau du CE et membre de la Commission Audit :

La CGT propose un candidat pour 2^{ème} secrétaire adjoint: Vincent Alauze. Aucun autre candidat n'est présenté.

Notre camarade Vincent Alauze est donc élu 2^{ème} secrétaire adjoint au bureau du Comité d'Entreprise.

Concernant le remplacement dans la commission audit : La CFE/CGC désigne F. Garcia.

Convention chômage du 1^{er} septembre au 31 décembre 2013 :

A compter de septembre le calcul pour les salaires n'est plus le même qu'avec les conventions passées. La convention APLD change, le nouveau système s'appelle Allocation Partielle d'Activité (APA). Le montant horaire des aides de l'état ne change pas. L'obligation pour l'employeur de protection de l'emploi reste en cours jusqu'à fin 2016.

Avec les précédentes conventions, la rémunération était basée sur 75%, avec la nouvelle on passe à 70% mais Ford s'engage à maintenir le taux à 75% sur la période qui va de septembre à décembre 2013.

100 000 heures sont demandées pour la convention qui court de septembre à décembre 2013.

Questions diverses : En fin de réunion la direction nous dit que le banc d'essai de l'assemblage en panne de variateur vient de redémarrer ainsi que la machine de test des carters à l'hélium.